

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Jeudi 19 Avril 2018.

Sous la présidence du maire Alain Marzin.

Ordre du jour :

1- Vote des taux des 3 taxes locales :

Proposition a été faite pour un maintien des taux à savoir :

Taxe habitation:13,97%	-	Moyenne départementale:30,67%
Taxe foncière batie:18,62%	-	Moyenne départementale:22,30%
Taxe foncière non batie:59,75%	-	Moyenne départementale:75,60%

Total produit attendu:496.053€ .

Avis favorable du Conseil Municipal.

2- Travaux d'isolation à l'école publique :

Ces travaux sont inscrits au BP 2018. Une consultation d'entreprise sera nécessaire au vu du montant total de l'opération (environ : 135.000€) ttc. Un dossier de demande préalable pour changement des ouvertures et l'habillage du mur en bardage isolant devra être déposé.

Avis favorable du Conseil Municipal.

3- Convention de lutte collective contre les rongeurs aquatiques :

Cette convention concerne le renouvellement avec le FDGDON pour la régulation des populations de rongeurs aquatiques par le prêt de cages.

Montant de la cotisation annuelle:241,08€.

Avis favorable du Conseil Municipal.

4- Convention auprès du nouveau syndicat d'eau « Syndicat Mixte du Kreiz-Breizh »

Il y a lieu de formaliser la mise à disposition par convention concernant le personnel communal . Toutes les heures de travail consacrées au nouveau syndicat seront répertoriées et facturées 2 fois par an. Par ailleurs, les bureaux de l'ancien syndicat (SIECB) seront loués et facturés au nouveau syndicat sur la base de 1.470€ / an.

Avis favorable du Conseil Municipal.

5- Acquisition de matériel d'occasion :

Suite à des travaux d'élagage et d'abattage dans les « jardins de Kervézennec ». Des travaux d'ensemencement vont être réalisés par les services techniques. Un particulier a fait une offre d'un matériel d'occasion, le prix convenu étant de 400€. Ce matériel étant approprié pour ce genre de travaux.

Avis favorable du Conseil Municipal.

6- Location de la salle multifonctions, au 24 rue de la gare.

Cette salle de 35m2, étant disponible. Une demande de location pour une installation d'une psychothérapeute à compter de Septembre 2018 est prévue. Après échange et

étant donné qu'il s'agit d'une première installation, le Conseil Municipal propose :

- Une mise à disposition gratuite d'un an (électricité et tél étant à sa charge).
 - À suivre, un loyer de 320€ par mois (même base que les autres locations).
- Avis favorable du Conseil Municipal

7- S D E ; éclairage public :

Suite à une intervention de l'entreprise INEO Atlantique, chargée de l'entretien des installations d'éclairage public, qui a fait part de l'état vétuste du réseau, Rue de Paule et au niveau de l'église. Le SDE a fait procéder une étude de rénovation de ces foyers et coffrets.

Le chiffrage de l'opération est estimé à 3.500€ ht, avec une participation de la commune à hauteur de 2.100€(60%).

Avis favorable du Conseil Municipal.

8 – Questions et informations diverses :

- Les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable, route de Paule, route de Rostrenen, et rue Ste Catherine, sont en cours de réalisations.

Complexe Kerfers :

Le maire à donner lecture de la lettre de Mtre Surzur(avocat de la commune) qui conseillerait d'aller vers un accord amiable avec certaines des entreprises concernées.

Une décision sera prise ultérieurement concernant cette affaire.

